

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	12
absents	05
Procurations	02

L'an Deux Mil vingt trois Le 16 Octobre
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 Octobre 2023
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAU Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève.
ABSENTS : DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine. DECLE Sébastien.
PROCURATIONS: PERTUIS Martine à MOUSSEAU Philippe, DECLE Sébastien à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : WC publics – Révision du montant des travaux et actualisation du montant de la maîtrise d'œuvre

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-33 en date du 09 mai 2023 validant la maîtrise d'œuvre du marché de travaux pour la création de sanitaires publics

Considérant l'actualisation du projet, la révision des tarifs et du montant de la maîtrise d'œuvre,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet de rénovation de l'Hôtel Dieu et afin de proposer des sanitaires pour le public touristique tout en préservant l'aspect patrimonial du bâtiment, il a été fait appel en consultation directe au cabinet d'architectes APGO, architecte et patrimoine de Suresnes (92150) ainsi qu'à l'entreprise CECIBAT (économiste).

L'estimation du projet était alors de 45 000 € HT avec 15 % d'honoraires soit 6 750 € HT. Ces prix étaient basés sur un projet et des tarifs qui dataient de janvier 2022.

Après actualisation du projet par le cabinet d'architecte APGO, le montant du projet serait le suivant :

Montant des Travaux :	62 678,62 €
Honoraires (14,5 %) :	9 088,40 €
Taux de rémunération mission de base :	100%

Honoraires en demande	Montant global	APGO	CECIBAT
HT Tranche unique	9 088,40 €	7 361,32 €	1 726,79 €
TVA 20 %	1 817,68 €	1 472,32 €	345,36 €
TTC en demande	10 906,08 €	8 833,93 €	2 072,15 €
		81%	19%

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, la proposition ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20231016-2023-81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Affichage : 18/10/2023

HAUTEFORT le 16/10/2023

E MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

